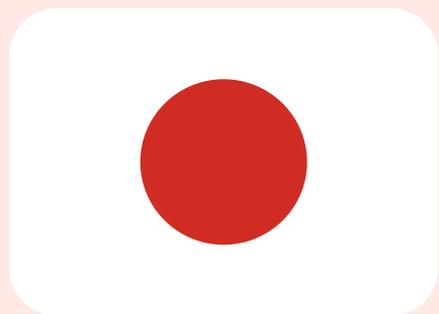




METRO



**LIVRET
JAPON**



La vie au Japon

Environnement

Le Japon offre un climat agréable pendant les saisons de transition, en particulier le printemps (mi-mars à fin mai) et l'automne (octobre à début décembre).

Les lieux touristiques sont très fréquentés lors de la floraison, et les festivals d'été sont souvent nocturnes en raison des fortes chaleurs et de l'humidité.

Le pays est réputé pour sa propreté et son organisation. Tokyo est la ville la plus sûre au monde, et Osaka arrive en troisième position.

Le karaoké et les parcs d'attractions sont des activités incontournables.

Les bains publics (onsen) sont une tradition, avec des règles d'hygiène strictes avant d'entrer dans l'eau.

Les tatouages peuvent poser problème, et l'accès peut vous être refusé si ils sont trop visibles.

La modestie, la politesse, la discrétion et la ponctualité sont essentielles. Il est important de respecter les règles sociales, comme

- ne pas fumer dans les lieux publics (sauf dans les zones désignées),
- ne pas se moucher ou s'embrasser en public.

Nourriture

Le Japon offre une cuisine variée, allant des mets raffinés aux snacks de rue. D'ailleurs, il est mal vu de manger en marchant, car cela est perçu comme un manque d'appréciation de la nourriture.

Les traditions japonaises autour de la table incluent des pratiques spécifiques pour les baguettes :

- Ne pas les frotter, ni les planter dans la nourriture.
- Les poser horizontalement lorsque l'on a fini de manger.



Évitez également de poser vos coudes sur la table et soyez discret avec les bruits, sauf pour certains plats comme la soupe miso ou les ramens, qui se consomment bruyamment. Enfin, il est important de ne pas laisser de nourriture dans son assiette.

Travailler au Japon

Santé

En tant que salarié d'une entreprise française exerçant au Japon, vous pouvez bénéficier du régime français de sécurité sociale grâce à la convention bilatérale de sécurité sociale entre les deux pays.

Cela vous permet de conserver l'assurance maladie française et la prise en charge des soins au Japon sans cotisation supplémentaire.

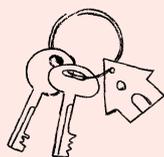
Cependant, comme les frais de santé peuvent être plus élevés qu'en France, il est recommandé de vérifier auprès de votre complémentaire santé si votre contrat nécessite des ajustements.



Logement

Trouver un appartement au Japon peut être difficile sans un garant local.

Les guest houses sont une alternative populaire pour les étrangers. Elles offrent des dortoirs, des maisons en colocation ou des appartements meublés avec des formalités administratives relativement simples.



Si vous maîtrisez le japonais, vous pouvez contacter des agences immobilières, certaines étant spécialisées dans les expatriés et ne demandant pas de garant.

Les loyers sont élevés, surtout dans les grandes villes.

- Le Japon dispose d'un système de logement social, mais les aides au logement sont rares, et certaines entreprises offrent une aide spécifique.
 - Le loyer est payé en fin de mois pour le mois suivant, en raison de la date de versement des salaires, qui est généralement le 25 du mois.
-

Travailler au Japon

Règles au travail

Au Japon, la durée légale du travail est de maximum 40 heures par semaine.

Les employés doivent avoir une pause de 45 minutes pour une journée de travail de plus de 6 heures, et au moins une journée de repos par semaine.

Le salaire minimum varie selon les régions et secteurs industriels.



Les trois principaux types de contrats sont :

- Sei-sha-in (salarié permanent à durée indéterminée),
- Keiyaku sha-in (salarié sous contrat à durée déterminée),
- Haken sha-in (employé temporaire ou intérimaire).

Le système de travail japonais inclut également certaines pratiques sociales, comme le nomikai, un concept quasiment obligatoire qui consiste à aller boire des coups avec ses collègues après une journée de travail.



Visa

Les Français peuvent voyager au Japon sans visa jusqu'à 90 jours. S'ils souhaitent rester plus longtemps, ils devront demander un visa.

Plusieurs types de visa de travail existent, tels que le visa "Specialist in Humanities" ou "Skilled Labor".

Salon l'accord franco-japonais, le détachement initial est destiné aux missions de moins de 5 ans, avec possibilité de dérogation si la mission dure plus longtemps.

En 2017, 9 000 Français vivaient au Japon.



Bon à savoir

- 1€ (Euro) = 163,10 ¥ (Yen)
- Les prix au Japon sont environ 20 % plus élevés qu'en France.
- L'anglais est peu parlé, et pour travailler au Japon, un niveau minimum de 2 au JLPT (examen de japonais) est souvent exigé par les entreprises japonaises.



Afin de progresser en japonais, vous pouvez effectuer un stage, même si pour les francophones, cette langue peut paraître plutôt difficile au premier abord. Ces stages permettent d'étudier la langue avec rigueur, pour les stagiaires les plus impliqués.

Pour en savoir davantage, cliquez sur ce lien :
<https://fr.indeed.com/conseils-carrieres/trouver-un-emploi/stage-japonais>



- Le fuseau horaire du Japon est (UTC+9).



- Le Japon est situé dans une zone où les typhons sont fréquents.

Pour en savoir plus sur les causes, impacts, ainsi que sur la manière de réagir face aux typhons, cliquez sur ce lien :
<https://www.info-ler.fr/comprendre-les-typhons-au-japon-causes-impacts-et-prevention/#:~:text=La%20pr%C3%A9vention%20et%20l%E2%80%99adaptation%20constituent%20les%20piliers%20de%20surveillance%20des%20ph%C3%A9nom%C3%A8nes%20m%C3%A9t%C3%A9orologiques%2C%20joue%20un%20r%C3%B4le%20fondamental.>



- Numéros d'urgence :

- Police : 110
- Pompiers et services médicaux d'urgence : 119

